

**Conclusions et recommandations de l'Atelier d'analyse
et de validation du Document d'Orientation du PNBG
Libreville les 25 et 26 octobre 2006**

Moncef Kouidhi, Consultant principal

Dans le cadre de l'Atelier portant sur la validation du Document d'Orientation du PNBG organisé par la Primature avec l'appui du Pnud et de la BAD à Libreville, les 25 et 26 octobre 2006, des larges et intenses discussions ont été menées touchant les principaux thèmes liés à la gouvernance politique, économique et locale. Les travaux de l'atelier ont été surtout focalisés sur le Document d'Orientation du PNBG qui constitue le cadre de référence des principales composantes du PNBG pour les cinq prochaines années.

Les débats et échanges d'idées entre les participants de l'atelier ont été francs et riches d'enseignements pour l'approfondissement du Document d'Orientation du PNBG offrant au gouvernement de nouvelles opportunités d'amélioration dans plusieurs domaines de la gouvernance dans le cadre d'un esprit de partenariat entre tous les acteurs. Un consensus général s'est dégagé sur le fait que les politiques conduites par le gouvernement depuis les années 90 ont porté leurs fruits dans la consolidation des institutions démocratiques, l'assainissement de cadre juridique et financier pour le développement du secteur privé, l'amélioration des textes régissant les marchés publics et le développement des mécanismes participatifs dans la formulation des principales stratégies du pays, en particulier le DSCR et le PNBG. Malgré ces efforts, de dysfonctionnements touchent encore plusieurs institutions publiques et privées en particulier au niveau de meilleurs équilibres et complémentarité des trois pouvoirs, de gestion des ressources publiques et de consolidation du système judiciaire. Le consensus s'est également dégagé sur la nécessité d'approfondir les propositions liées à la culture de rendre compte de la gestion des affaires publiques, la rationalisation des institutions selon leurs missions fondamentales et le développement de la notion de la citoyenneté.

Les principaux points qui ont été soulevés à la fois par les présentations thématiques, le Document d'Orientation et les discussions peuvent se résumer comme suit :

- L'ensemble des documents présente des éclairages nouveaux sur les multiples dimensions de la gouvernance au Gabon, la dynamique des acteurs de la gouvernance et les rôles de certaines institutions clés dans la prise des décisions dans la gestion des affaires publiques.
- Les documents sont riches en analyses et en informations, avec toutefois un effort de précisions et d'approfondissement de certaines activités et mesures visant à améliorer l'efficacité du travail des administrations économiques et financières ainsi que le système judiciaire.
- La gouvernance politique et économique est encore jeune au Gabon nécessitant un approfondissement des outils et un environnement institutionnel favorable à l'émergence des acteurs responsables au niveau des pouvoirs publics, de la société civile et du secteur privé.
- Le parachèvement de l'arsenal juridique et financier de la décentralisation permettra de jeter les bases solides d'une décentralisation effective et un développement local durable ;
- L'urgence de prendre en compte la problématique de renforcement des capacités aussi bien au niveau de la formulation des politiques publiques qu'au niveau des capacités de mise en œuvre des politiques sectorielles tout en intégrant des mécanismes d'incitation et

d'évolution des carrières des fonctionnaires dans le cadre de la réforme administrative en vue de garantir la qualité des services publics rendus aux usagers ;

- Le risque de créer les effets inverses en matière de lutte contre la corruption si cette dernière ne se traduit par des changements significatifs dans l'application des sanctions des actes jugés par les instances judiciaires ;
- des efforts rester à faire dans l'amélioration de la gestion budgétaire surtout en matière d'accroissement des recettes fiscales et de maîtrise de la chaîne des dépenses publiques.
- La participation et la culture de rendre compte de la gestion des ressources publiques ont été au centre de toutes les préoccupations de tous les intervenants. Leur prise en compte, à tous les niveaux, dans tous les processus de planification et d'exécution des programmes de développement est une dimension importante de toute stratégie de réduction de la pauvreté, d'appui à l'émergence de l'esprit citoyen dans la gestion des affaires publiques et la promotion d'une gouvernance économique efficiente.
- L'importance des actions les plus pertinentes à programmer à court terme pour agir sur les facteurs limitatifs et les domaines critiques de la gouvernance pour créer des meilleures conditions de développement pour les institutions stratégiques dans le processus de changement des mentalités et pratiques de la mauvaise gouvernance.

Les principales recommandations qui se sont dégagées au cours des travaux sont :

❖ *Au niveau de la Gouvernance politique et institutionnelle*

- La nécessité de faire évoluer la Constitution selon une démarche consensuelle en vue d'un meilleur équilibre et complémentarité des trois pouvoirs tout en approfondissant le processus de décentralisation ;
- La nécessité d'approfondissement de la réflexion sur les missions et rôles du Sénat et le CES en vue de mieux rationaliser les missions de différentes institutions démocratiques dans le cadre d'un projet d'amendement de la Constitution ;
- La responsabilisation du gouvernement dans la conduite des politiques publiques à travers une déclaration annuelle de politique économique basée sur des engagements rigoureux et chiffrés ;
- Le renforcement des capacités des institutions démocratiques en particulier le Parlement et le CES ;
- La défense du consommateur devrait être intégrée dans les mécanismes juridiques pour renforcer le droit économique du citoyen et protéger les couches les plus vulnérables ;
- L'association des organisations de la société civile dans le processus des choix stratégiques des politiques publiques et dans certains comités liés à la lutte contre la corruption et le respect des droits humains ;
- La nécessité d'adopter une stratégie de communication pour promouvoir la bonne gouvernance à travers des campagnes d'information et de modules d'enseignement dans les universités ;

❖ *Au niveau de la gouvernance économique*

- L'application des textes et règlements régissant la parafiscalité en vue de limiter les initiatives disparates des certaines structures administratives ;
- La prise en compte des préoccupations du secteur informel en vue de l'accompagner dans la modernisation de ses systèmes de production et de son mode d'organisation ;

- Une meilleure maîtrise des ressources pétrolières et non pétrolières dans un cadre budgétaire unique assurant la transparence et l'efficacité de la chaîne des dépenses ;
- La prise en compte des objectifs de bonne gestion des affaires publiques locales et de la culture de rendre compte de la gestion des fonds publics par les responsables politiques, les responsables administratifs et les élus en vue de promouvoir une gouvernance plus effective ;
- L'articulation entre le DSCRП et le programme des investissements publics.

❖ Au niveau de la gouvernance locale

- l'importance d'élaborer un cadre stratégique de décentralisation et de développement avant l'adoption des lois régissant les collectivités locales ;
- l'urgence de réfléchir sur le contenu et la portée juridique, économique, et financière de la commune rurale en vue de promouvoir des collectivités locales viables ;
- la clarification de l'importance et du rythme de transfert des compétences et des moyens au profit des collectivités locales permettant aux différents niveaux de décentralisation de s'approprier de tout le processus de décentralisation ;
- la promotion de la coopération décentralisée pour améliorer le développement des collectivités locales ;
- le développement d'un programme spécifique de renforcement des capacités des collectivités locales ;
- l'introduction des modules d'enseignements sur la gouvernance locale au niveau de certains institutions universitaires et post-universitaires ;
- la prise en compte des NTIC et des radios rurales pour améliorer la participation des populations dans la gestion des affaires publiques locales ;